

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 février 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBARATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Par suite d'une convocation en date du 13 février 2021, les membres du conseil municipal de DIZIMIEU se sont réunis en session extraordinaire en mairie le 24 février 2021 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Didier PILON, maire. La séance s'est déroulée à huis clos.

PRÉSENTS : AMEUR Lydie, AMEUR Abdelkrim, CROUZETTE Dominique, FAGAY Anne-Marie, FONTENIER Benoit, FORST Michel, PILON Didier, PINCHON Martine, THOLLET Philippe,

EXCUSES : ALABALL Marjorie, HUCHARD Nathalie, LECRAZ Axel, NGUYEN Luc, POUILLEY Yannick, FOURCAUD Quentin

POUVOIRS : HUCHARD Nathalie à AMEUR Lydie,

VOTANTS : 10

SECRETAIRE DE SEANCE : Lydie AMEUR

Ouverture de séance : 20h00

2021-006 : Validation du choix de l'architecte pour la restauration de l'église

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa décision du 24 février 2021, de réaliser les travaux de rénovation de l'Eglise suite à l'étude préliminaire du CAUE, suite au compte-rendu des réunion du 17 octobre 2019 et 08 janvier 2020.

Le Cabinet d'architecture HB a bien voulu répondre à la consultation d'Architectes pour une mission de Maîtrise d'œuvre.

L'esquisse présentée le mercredi 03.02.2021 a été complétée d'une proposition d'intervention de mission de maîtrise d'œuvre complète qui s'élève à 68 316.69 € H.T. pour les 3 phases de travaux qui pourront être développées de manière distincte détaillée comme suit :

- Atelier d'architecture HB mandataire pour 59 566.69 € H.T
- EGSOL Bureau d'études GEOTECHNIQUE pour 6 100.00 € H.T
- le cabinet ELLIPSE, géomètre expert pour 2 650.00 € H.T

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte la proposition du Cabinet d'architecture HB pour un montant d'honoraires forfaitaire de 66 866.69 € HT.

Les crédits seront inscrits au budget 2021.

FIN DE SEANCE 20H30

